

**75^{ème} Session du Conseil du Commerce et de Développement de la
CNUCED, du 12 au 14 février 2024**

**Déclaration au titre du point 3 : Rapport 2023 sur les pays les moins avancés :
Pour un financement du développement à l'épreuve des crises**

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire générale de la CNUCED,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous réitérer, Monsieur le Président, notre appréciation de votre aimable conduite de nos travaux et de remercier une fois encore le secrétariat de la CNUCED pour l'élaboration du rapport sur les pays les moins avancés au titre de l'année 2023, intitulé : **Pour un financement du développement à l'épreuve des crises.**

Ce rapport vient à point nommé car il intervient à un moment où les effets négatifs des crises multiformes que traverse le monde continuent à se faire sentir avec beaucoup plus d'acuité par les Pays les moins avancés.

La publication de ce rapport intervient également à un moment où mon pays, le Niger continue à faire face aux impacts négatifs induits par les différentes crises (géopolitiques, sanitaires et sécuritaires) qui exacerbent les difficultés structurelles déjà existantes.

A cette situation déjà difficile, s'ajoutent depuis un peu plus de six mois, des sanctions économiques et financières imposées à notre pays par des organisations communautaires dont la CEDEAO et l'UEMOA qui étaient censées promouvoir le développement économique et l'intégration de leurs membres.

C'est dans ce contexte rendu encore plus difficile par les tendances mondiales aux crises inflationnistes et au durcissement des politiques monétaires que le Gouvernement a élaboré le budget annuel 2024 bâti exclusivement sur la mobilisation de fonds propres et autour des objectifs macroéconomiques édictés dans le cadre de l'élaboration du Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP).

Notre pays reste cependant ouvert à tous les partenariats pouvant lui permettre de surmonter les difficultés de l'heure et de promouvoir le développement socio-économique pour le bonheur de ses populations.

Nous partageons pour ce faire les recommandations du rapport 2023 sur le PMA et soutenons les vues selon lesquelles les partenariats doivent avant tout accroître la cohérence de l'ensemble des politiques qui ont un impact positif sur nos pays, en se basant sur des politiques nous permettant de nous intégrer pleinement dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) dont les dépenses correspondant aux seuls objectifs sociaux sont estimés à 45% du PIB.

Les bailleurs de fonds doivent faire fond avec l'architecture de finance internationale inclusive, novatrice et adaptée, tout en abandonnant des conditionnalités en échange de leur aide, afin de l'orienter sur les priorités définies par les pays et de leur permettre ainsi de se remettre sur la voie du développement véritable.

Ces recommandations sont d'autant plus pertinentes à l'heure actuelle où les engagements pris dans le nouveau programme d'action de Doha en faveur des PMA pour la décennie 2022-2031 doivent se traduire en actions concrètes.

Je vous remercie de votre aimable attention